

PyroGenèse annonce un contrat de poudre de titane avec un centre de recherche appliquée américain soutenu par le DoD et la NASA

août20, 2026

La poudre sera utilisée pour la recherche sur les matériaux critiques dans les secteurs de l'aérospatiale et de la défense

MONTREAL, 20 août 2026 (GLOBE NEWSWIRE) -- PyroGenèse Inc. (« PyroGenèse » ou la « Société ») (TSX : PYR) (OTCQX : PYRGF) (FRA : 8PY1), un chef de file dans les procédés à ultra-haute température et l'innovation en ingénierie, ainsi qu'un fournisseur de technologies à base de plasma destinées à l'industrie lourde et au secteur de la défense, annonce aujourd'hui la conclusion d'un contrat avec un important centre américain de recherche appliquée (le « Client »). PyroGenèse fournira de la poudre de titane à granulométrie grossière destinée à des travaux de recherche sur les matériaux critiques. Cette poudre a été produite au moyen du procédé d'atomisation par plasma NexGen^{MC} de PyroGenèse. Le nom du Client et les modalités du contrat demeureront confidentiels pour des raisons de concurrence.

Comme il a été mentionné précédemment dans la section « Perspectives » du communiqué de la Société sur ses résultats financiers du deuxième trimestre de 2026 [daté du 6 août 2026], la Société était en pourparlers avec une importante entité américaine en vue de la vente de poudre métallique destinée à des travaux de recherche avancée. Le Client exploite l'un des plus grands laboratoires de recherche appliquée soutenus par le département de la Défense des États-Unis et la NASA. L'établissement a été fondé à la fin de la Seconde Guerre mondiale et compte actuellement plus de 1 000 employés. Les retards liés à l'attribution de ce contrat étaient principalement attribuables à la nécessité de confirmer que PyroGenèse se conformait au Defense Federal Acquisition Regulation Supplement (« DFARS »), qui comprend des exigences en matière de sécurité applicables à certains fournisseurs du département de la Défense des États-Unis. Ce processus est maintenant terminé.

Le contrat annoncé aujourd'hui constitue la première commande commerciale passée par ce Client, qui a indiqué avoir un besoin immédiat susceptible de donner lieu à des commandes subséquentes. Cette commande porte sur une poudre métallique de titane Ti64 à granulométrie « grossière » (taille des particules : 45-106 µm [microns]), destinée à être utilisée dans le cadre de la fusion par faisceau d'électrons (EBM), une technologie largement utilisée dans les industries de fabrication aérospatiale et biomédicale pour imprimer des composants structurels légers, robustes et complexes. La poudre visée par cette commande sera expédiée au Client au cours des prochains jours.

« Ce contrat s'inscrit directement dans l'objectif stratégique que nous avons présenté dans notre communiqué de presse du 29 avril 2026, soit de positionner la division de fabrication additive en vue d'une prochaine phase de croissance qui devrait être plusieurs fois supérieure à son niveau actuel. À ce moment-là, nous avons présenté une approche en six volets pour atteindre cet objectif, comprenant : (i) l'amélioration continue, (ii) la réduction des dépenses d'exploitation, (iii) le développement de produits supplémentaires à partir des cycles de production existants, (iv) l'élargissement de notre clientèle, (v) le développement d'une clientèle récurrente et (vi) l'élargissement de l'adéquation de nos poudres à trois grands domaines d'application », a déclaré M. P. Peter Pascali, président et chef de la direction de PyroGenèse.

« Bien que nos nombreux communiqués de presse portant sur la fabrication additive aient largement fait état des trois premiers objectifs de notre approche en six volets, l'annonce d'aujourd'hui porte directement sur les trois derniers éléments de cette approche, à savoir : (i) l'élargissement de notre clientèle, (ii) le développement d'une clientèle récurrente et (iii) l'élargissement de l'adéquation de nos poudres. À mesure que nous consolidons le succès déjà établi, comme en témoigne l'annonce d'aujourd'hui, nous atteignons rapidement la masse critique nécessaire à la réalisation de notre objectif stratégique. Maintenant que nous avons confirmé notre conformité aux exigences du DFARS, nous sommes impatients de développer une relation durable avec cet important nouveau client. »

Développement de la technologie de PyroGenèse pour la fabrication additive

PyroGenèse est l'inventeur du procédé d'atomisation par plasma et a d'ailleurs créé le terme « atomisation par plasma » dans son brevet original. L'atomisation par plasma est souvent considérée comme le procédé de référence pour la production de poudres métalliques destinées à la fabrication additive, également appelée impression 3D métallique.

Après des années de recherche et développement, PyroGenèse a repensé sa technologie d'atomisation par plasma et lancé NexGen^{MC} afin de réintégrer le marché de la production de poudres, en visant une qualité et des rendements supérieurs, tout en réduisant les coûts d'exploitation. Depuis, la Société a adopté une approche méthodique en matière de commercialisation, passant d'échantillons clients de quelques grammes à des commandes de 100 kg, puis à sa première commande à l'échelle de la tonne en mai 2023.

PyroGenèse produit des poudres de titane selon trois plages granulométriques (« coupes ») :

- Coupe fine, avec des particules de taille comprise entre 15 et 63 µm, destinées à la fusion laser sur lit de poudre (LPBF).
- Coupe grossière, avec des particules de taille comprise entre 45 et 150 µm, destinées à la fusion par faisceau d'électrons (EBM) et au dépôt de matière sous énergie concentrée (DED).
- Coupes hors spécifications (« Off-Cuts »), avec des tailles de particules qui ne sont actuellement pas utilisées par la gamme existante d'imprimantes commerciales, mais qui constituent une matière première de haute qualité pouvant servir à

Image



PyroGenesis' titanium metal powder as produced by its NexGenTM plasma atomization system.

la production d'alliages métalliques de haute qualité.



Image : Poudre métallique de titane de PyroGenèse produite par son système d'atomisation au plasma NexGen ^{MC}.

CONTEXTE DE L'INDUSTRIE ET DU MARCHÉ

- Le marché mondial de l'impression 3D utilisant spécifiquement de la poudre de titane devrait passer de 214 millions de dollars en 2023 à 1,4 milliard de dollars d'ici 2032.¹
- Le titane est classé comme un minéral critique tant par le Canada² que par les États-Unis.³
- Le titane est utilisé dans de nombreux secteurs, notamment les industries spatiale, aérospatiale et de la défense, ainsi que dans les secteurs de l'électronique grand public, du médical, de l'hydrogène et des véhicules électriques, en raison de son rapport résistance-poids élevé et de sa résistance à la corrosion.

À propos de PyroGenèse Inc.

PyroGenèse met à profit 35 années de leadership dans le domaine des technologies plasma afin de fournir des solutions d'ingénierie de pointe pour relever les défis liés à l'énergie, à la propulsion, à la destruction, au chauffage de procédés, aux émissions et au développement de matériaux dans les secteurs de l'industrie lourde et de la défense. Sa clientèle comprend des chefs de file mondiaux des secteurs de l'aluminium, de l'aérospatiale, de l'acier, du minerai de fer, des services publics, des services environnementaux, ainsi que des secteurs militaire et gouvernemental.

Depuis son siège social de Montréal et ses installations de fabrication locales, les ingénieurs, scientifiques et techniciens de PyroGenèse stimulent l'innovation et la commercialisation de technologies liées à la transition énergétique et aux procédés à ultra-haute température. Les activités de PyroGenèse sont certifiées ISO 9001:2015 et AS9100D, la certification ISO étant maintenue depuis 1997. Les actions de PyroGenèse sont négociées à la Bourse de Toronto (TSX : PYR), sur l'OTCQX (PYRGF) et à la Bourse de Francfort (8PY1).

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient de l'« information prospective » et des « énoncés prospectifs » (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Dans certains cas, mais pas nécessairement dans tous les cas, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'emploi de termes prospectifs tels que « prévoit », « vise », « s'attend à » ou « ne s'attend pas à », « devrait », « une occasion existe », « est bien positionnée », « estime », « a l'intention de », « suppose », « prévoit » ou « ne prévoit pas », ou « croit », ou par des variantes de ces mots et expressions, ou encore par des énoncés indiquant que certaines mesures, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « devraient », « seraient susceptibles de », « seront » ou « seront pris », « se produire » ou « être atteints ». En outre, tout énoncé faisant référence à des attentes, à des projections ou à d'autres descriptions d'événements ou de circonstances futurs constitue un énoncé prospectif.

Les énoncés prospectifs ne constituent ni des faits historiques ni des garanties ou assurances quant au rendement futur, mais représentent plutôt les convictions, attentes, estimations et projections actuelles de la direction concernant les événements futurs et le rendement opérationnel. Les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'opinions, d'hypothèses et d'estimations qui, bien que jugées raisonnables par PyroGenèse à la date du présent communiqué, sont assujetties à des incertitudes et à des risques inhérents ainsi qu'à des changements de

circonstances susceptibles de différer sensiblement de ceux envisagés dans les énoncés prospectifs.

Les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent, éventuellement de façon importante, de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, les facteurs de risque décrits sous la rubrique « Facteurs de risque » de la plus récente notice annuelle de PyroGenèse ainsi que dans les autres documents d'information périodique qu'elle a déposés et qu'elle pourrait déposer à l'avenir auprès des commissions des valeurs mobilières ou d'autorités de réglementation similaires, lesquels sont tous disponibles sous le profil de PyroGenèse sur SEDAR+. Ces facteurs ne visent pas à constituer une liste exhaustive des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur PyroGenèse. Toutefois, ces facteurs de risque doivent être examinés attentivement.

Rien ne garantit que ces estimations et hypothèses se révéleront exactes. Il convient de ne pas accorder une confiance induite aux énoncés prospectifs, lesquels ne sont valables qu'à la date du présent communiqué. PyroGenèse n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement quelque énoncé prospectif que ce soit, sauf si les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent.

Ni la Bourse de Toronto, ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de Toronto), ni l'OTCQX Best Market n'assument la responsabilité quant au caractère adéquat ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous à l'adresse ir@PyroGenesis.com ou visiter le site Web de PyroGenèse.

¹ <https://3dprint.com/313549/titanium-3d-printing-powders-to-reach-1-4b-by-2032/>

² <https://www.canada.ca/en/campaign/critical-minerals-in-canada/critical-minerals-an-opportunity-for-canada.html>

³ <https://public-inspection.federalregister.gov/2025-16311.pdf>

Une photo associée à ce communiqué de presse est disponible à :

<https://www.globenewswire.com/NewsRoom/AttachmentNg/1f95a60d-fd5c-4bbc-b81d-1c9af8c21fe4/fr>